

la bienheureuse Vierge n'ayant pas contracté le péché d'origine, et par conséquent n'ayant aucune part à la déchéance universelle, elle a dû posséder toutes les perfections de l'état d'innocence, celles-là seules exceptées qui ne s'harmoniseraient pas avec la possibilité de souffrir et de mourir; d'autant plus que ces perfections étaient de toute convenance pour une Mère de Dieu. Qu'est-ce que l'erreur, si ce n'est une blessure faite à l'intelligence humaine par le péché (1)? Donc, encore une fois, puisque Marie, en vertu d'un privilège unique, n'a pas contracté la faute, elle ne devait pas non plus en subir les peines; celles-là surtout qui, comme l'erreur, ont un caractère de grande imperfection morale. N'est-ce pas là ce qui nous oblige à écarter absolument de Marie cette autre blessure que nous appelons concupiscence? Erreur et convoitise, deux désordres provenant de la même source (2), et par conséquent ne pouvant pas plus l'un que l'autre se rencontrer là où la source ne fut jamais ouverte.

Ajoutons comme dernière raison le domaine parfait que possédait la Vierge sur toutes ses puissances, à l'exclusion de tout mouvement en désaccord avec la règle; domaine qui lui permettait de ne porter aucun jugement définitif sur des données incertaines. Que pouvait-elle donc faire, là où lui manquait la pleine lumière? Suspendre son jugement, ou bien ne former que des conjectures, mesurées sur la vraisemblance des choses et leur degré de probabilité respec-

instituti hominis, sed poena peccati ». S. August., *de Lib. arbit.* L. III, c. 13, n. 53. P. L. XXXII, 1296.

(1) S. Thom., 1-2, q. 85, a. 3.

(2) L'erreur est un désordre, puisque l'intelligence est faite pour le vrai.

tive. C'est ainsi que les bienheureux du ciel eux-mêmes doivent régler l'exercice de leur intelligence sur les objets dont la vérité ne leur est certainement connue, ni par la vision divine, ni par des révélations spéciales. Est-il croyable que la Mère de Dieu ne les ait pas imités dans leur retenue, quand cette imitation lui était souverainement facile, et qu'elle s'alliait si étroitement avec son état de perfection (1)?

Après ces remarques, il n'est pas malaisé d'interpréter les textes de la Sainte Écriture, où l'on serait tenté de soupçonner quelque erreur en Marie. Le plus connu de tous est le passage de saint Luc qui nous montre Joseph et Marie, « croyant que Jésus était dans leur compagnie, et le cherchant parmi leurs proches et leurs connaissances », alors qu'il était à Jérusalem (2).

Je ne dirai pas, comme l'ont fait quelques interprètes, l'abbé Rupert par exemple, que Joseph seul ignorait où pouvait être l'Enfant-Dieu; et que, si l'Évangéliste paraît affirmer de Joseph et de la mère une erreur commune, c'est qu'il emploie la manière de parler qui fait attribuer aux deux larrons, crucifiés avec Jésus-Christ, des blasphèmes vomis par un seul (3). Semblables subtilités ne sont pas nécessaires, bien qu'elles montrent quelle haute idée leurs inventeurs avaient conçue de la perfection de la connaissance en Marie. Que fallait-il pour que Joseph et Marie cherchassent d'abord Jésus parmi leurs compagnons de route? Qu'ils fussent *convaincus* de sa présence au milieu d'eux? En aucune manière. Il leur suffisait de

(1) Suar., *de Myst. vitæ Christi*. D. 19, s. 6. *Dicendum est primo.*

(2) Luc., II, 44.

(3) Matth., XXVII, 44; col. Luc., XXXI, 391, sqq.

la juger très vraisemblable. Or, rien de faux dans un pareil jugement; puisque les circonstances ordinaires de ces voyages se prêtaient naturellement à cette interprétation.

Mais, objectera-t-on peut-être, les inquiétudes poignantes de Marie ne supposent-elles pas une autre erreur? Si elle ne s'était pas trompée sur la nature et la mission de son fils, quelle crainte pouvait-elle avoir? Il est Dieu; il est, quant à l'intelligence, homme parfait; c'est le Sauveur qui doit infailliblement accomplir le salut du monde. Quels périls peut courir un tel enfant, et comment aurait-il pu se perdre dans la foule, à la façon d'un enfant vulgaire?

Toutes ces qualités de son fils, Marie les savait, et jamais elle n'en a douté. Mais elle savait aussi par expérience que Jésus-Christ, dans cette première phase de son existence terrestre, ne voulait pas se distinguer des autres hommes. Elle l'avait vu muet dans son berceau, ne s'exprimant que par ses cris enfantins; elle l'avait vu essayer ses pas encore mal assurés sous sa vigilante protection, apprendre auprès d'elle à bégayer ses premiers mots, avoir besoin, comme tout autre enfant, d'être soutenu, nourri du lait maternel; elle l'avait vu, dans les choses de la vie ordinaire, se guider par les lumières de sa connaissance *acquise*, à l'exemple des enfants du même âge; en un mot, elle l'avait vu soumis par son libre vouloir aux faiblesses communes. Cela ne suffisait-il pas pour qu'elle pût se dire, et sans erreur: Mon Jésus s'est vraisemblablement perdu dans ce tourbillon des pèlerins; et vraisemblablement encore, il erre maintenant dans Jérusalem, affamé, épuisé de fatigue, soupirant après sa mère et pleurant d'en être séparé. Voilà ce que devait

se dire Marie. Nous la montrer tranquille, sans inquiétude ni chagrin, c'est plutôt lui imposer une légèreté de jugement: car rien dans la conduite antérieure de Jésus n'était de nature à faire même soupçonner qu'il resterait en arrière, de dessein prémédité, pour accomplir quelque acte spécial en rapport avec sa mission.

IV. — Mais, si l'on ne peut surprendre dans la sainte Vierge une erreur positive, n'y trouve-t-on pas au moins plus d'un indice d'ignorance? Si l'on parle de cette ignorance improprement dite, qui consiste à ne pas tout savoir, ce serait folie de vouloir en exempter la Mère de Dieu. Mais là n'est pas la question. Il s'agit d'une ignorance au sens strict du mot: en d'autres termes, de l'ignorance qui porte sur des choses dont le sujet devrait avoir connaissance, eu égard à sa dignité, à sa position, à son rôle, à son rang (1). Or, l'énoncé même de la question réduite à ces termes renferme la solution: car s'il y a une vérité constante, c'est que la bienheureuse Vierge reçut de Dieu tous les privilèges et toutes les grâces réclamés par ses fonctions et sa dignité de mère. Au surplus, toutes les preuves apportées jusqu'ici pour la venger de l'erreur suffisent à exclure aussi l'ignorance: celle-ci n'étant pas moins une blessure, un désordre que celle-là. Toutefois, puisque certains cas particuliers semblent infirmer la valeur de nos preuves, il importe de les examiner plus à loisir.

Trois textes des saintes Écritures font surtout difficulté. Les deux premiers se rencontrent à l'endroit

(1) Ignorantia... nihil aliud est quam carere scientia quam quis natus est habere, dit S. Thomas, *de Malo*, q. 3, a. 7.

même où saint Luc nous raconte la perte de Jésus, à l'issue de la Pâque. En effet, d'un côté, saint Luc nous dit que ses parents furent saisis d'étonnement, quand ils le trouvèrent assis au milieu des Docteurs, interrogeant et répondant; or, c'est de l'ignorance que l'étonnement et l'admiration procèdent. De l'autre côté, le même évangéliste, après avoir rapporté la réponse faite par Jésus aux plaintes maternelles de Marie: « Pourquoi me cherchez-vous? Ne saviez-vous pas qu'il me faut être aux affaires de mon Père? »; le même évangéliste, dis-je, enregistre cet aveu: « Et ils ne comprirent point cette parole qu'il leur disait » (1). Le troisième texte est encore fourni par saint Luc: « Comment cela se fera-t-il, demande Marie, quand l'Archange lui parle de sa future maternité: car je ne connais point d'homme » (2). Elle ignorait donc et le choix que le Seigneur avait fait d'elle, et le mode virginal de conception qui devait être celui du Dieu Sauveur?

Reprenons chacun de ces textes, en commençant par le dernier. « Et ils ne conçurent pas ce qu'il leur disait. Ne raffinons point mal à propos sur le texte de l'Évangile. On dit non seulement de Joseph, mais encore de Marie même qu'ils ne conçurent pas ce que voulait dire Jésus » (3). C'est ainsi que Bossuet écarte d'un mot certaines subtilités imaginées pour sauver en cette occasion la science de Marie. Mais qu'est-ce donc qu'elle ne conçut pas dans les paroles de son fils? Serait-ce qu'il avait Dieu pour Père; ou bien serait-ce encore qu'il était envoyé pour accomplir les

(1) Luc., II, 48, sqq.

(2) Luc., I, 35.

(3) Bossuet, *Elév. sur l'Évang.*, 20^e sem., 7^e élév.

desseins de Dieu pour le salut des hommes? Comment la Vierge aurait-elle ignoré des mystères qu'elle avait appris de la bouche même de Dieu par le message de l'Archange? Mais si ce n'est pas là ce qu'elle n'a pas compris, qu'est-ce donc, encore une fois? Relisons le texte sacré. « Ne saviez-vous pas que je dois être occupé des affaires de mon Père? » Ils le savaient, et Marie surtout.

Ce qu'elle n'a pas entendu clairement, c'est le rapport que pouvait avoir avec la mission de Jésus-Christ un fait accompli dans de si étranges circonstances. Un jour, quand Jésus quittera Nazareth pour sa prédication publique, elle ne s'étonnera pas: il est dans l'âge d'homme, et le temps est venu pour lui de sortir de son obscurité volontaire. Mais que, pour s'occuper des choses de son Père, il ait dû, dans un âge si tendre, se dérober clandestinement à la tutelle maternelle, et écarter à demi, pour un instant, le voile dont il s'était enveloppé jusqu'ici dans la solitude de Nazareth, voilà ce qui est à présent mystère pour Marie; mais un mystère qu'elle gardera dans son cœur pour en méditer les secrets: car, elle le savait bien, les actes et les paroles de son fils avaient un sens profond, digne non seulement d'un homme excellemment sage, mais du Verbe de Dieu, la Sagesse incarnée. Elle les conserve donc, ces choses, en son cœur pour les méditer, les tourner en quelque sorte et les retourner avec amour, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de les lui faire entendre en temps opportun. Si vous prétendez trouver là quelque signe certain d'une véritable ignorance, montrez-nous qu'il importait à Marie de comprendre alors les raisons d'une telle conduite, et c'est ce que vous ne ferez pas.

Il faut avouer encore que ni Joseph ni Marie ne s'attendaient à retrouver Jésus parmi les Docteurs d'Israël, écoutant, interrogeant, et frappant d'admiration tous ceux qui l'écoutaient. Rien dans sa conduite ordinaire ne les avait préparés à cette révélation partielle qu'il faisait de lui-même. Mais convenait-il à leurs fonctions qu'ils fussent avertis d'avance; et cette ignorance même du dessein de Jésus ne fut-elle pas une condition nécessaire de l'exécution du même dessein? La volonté du Père était que son Fils donnât alors un essai de la sagesse dont il avait la plénitude, « et tout ensemble de la supériorité avec laquelle il devait regarder ses parents mortels, sans suivre la chair et le sang; leur maître de droit, soumis à eux par dispensation » (1). L'aurait-il fait, s'il leur eût d'abord révélé son projet? (2) Donc, l'intelligence actuelle du mystère n'était pas de celles que la Vierge *devait* avoir; et par conséquent il n'y eut pas là d'ignorance proprement dite.

Ce ne fut pas non plus une ignorance de ce genre qui lui fit répondre à l'Archange : « Comment cela se fera-t-il : car je ne connais pas d'homme? » Saint Ambroise, expliquant ce texte (3), estime que Marie

(1) Bossuet, *ibid.*, 6^e élév.

(2) Il y avait pour Notre Seigneur deux ordres d'opérations. Les unes étaient les opérations de la vie commune; les autres se rapportaient directement à sa mission. Pour les premières il s'était soumis, comme tout autre enfant, à la direction de son père adoptif et de sa mère; pour les secondes, il ne dépendait que du Père céleste. Par conséquent, il ne faut ni s'étonner ni se scandaliser, s'il quitte Joseph et Marie, sans en avoir obtenu le consentement, au risque de les jeter dans la douleur la plus profonde. La volonté du Père, qui prime toute autre volonté, l'exigeait ainsi. L'œuvre qu'il allait faire était une de celles qui échappaient à leur juridiction. Marie n'ignorait pas cette économie mystérieuse; mais elle ne pouvait savoir, indépendamment d'une révélation qu'il ne convint pas à Dieu de lui faire à l'avance, que la séparation de son Jésus se référerait au second ordre d'opérations.

(3) S. Ambros., *in Luc.* L. II, n. 15. P. L. xv, 1538.

comprit dès l'abord qu'il s'agissait pour elle d'une conception et d'un enfantement virginal. Car la connaissance qu'elle avait des Ecritures ne lui permettait pas d'ignorer que le Sauveur annoncé serait le Messie, ni que le Messie devait naître d'une vierge. Pourquoi donc interroge-t-elle Gabriel? Le saint évêque répond : « Elle avait lu dans l'Écriture : Voilà qu'une Vierge enfantera, mais elle n'avait pas lu comment cela se ferait : car cela même n'avait pas été révélé au grand prophète Isaïe » (1). Quand donc elle interroge l'Ange, c'est pour apprendre de lui ce qu'elle doit faire, et comment, tout en restant vierge, elle pourra devenir la mère de l'Emmanuel. Si l'on s'en tenait à cette interprétation dont rien ne prouve l'inexactitude, et qui de plus se recommande par une extrême simplicité, il n'y aurait plus lieu de parler d'ignorance (2).

Mais, parce qu'il y a des auteurs graves, et même des Pères qui exposent autrement le texte évangélique, il importe aussi de proposer quelques solutions différentes. En voici une que je trouve après plusieurs autres chez Suarez (3). Marie, dit-il, avant de poser sa question, comprenait déjà qu'il s'agissait pour elle d'enfanter virginalement le Messie. Elle interroge pourtant, comme si elle n'entendait pas le mystère, soit

(1) Isa., VII, 14.

(2) La solution donnée par S. Ambroise se retrouve dans une homélie postérieure, attribuée, mais sans fondement solide, à un Eusèbe, évêque gallican. « Quomodo, etc. Non dubitat fieri quod Angelus fieri promittit. Interrogat tantum quomodo fiat, quoniam, quamvis virginem aliquando parituram audierat, quomodo tamen pareret non audierat. Dicit enim Isaïas : Ecce virgo concipiet et pariet filium; quomodo tamen pariet, non dicit. Quia igitur virgo est, et virum non cognoscit, quomodo pariat et virgo maneat, interrogat, quia nulli adhuc revelatum erat ». Hom., *in Dominic. 4 Advent. feria 4.* (Biblioth. maxima Patrum, t. VI, p. 691.) Est-ce une marque d'ignorance que d'interroger sur ce qui n'avait pas été révélé même aux plus grands prophètes?

(3) Suar., *de Myster. vitæ Christi.* D. 6, s. 2, versus med.

pour manifester plus hautement son immuable résolution de rester vierge, soit encore afin de recevoir de Gabriel, parlant au nom de Dieu, l'assurance explicite et personnelle que la maternité qu'on lui proposait serait vraiment compatible avec sa virginité. Peut-être cette interprétation semblera-t-elle un peu trop subtile; en tout cas, bien qu'elle soit moins simple que la première, elle écarte, elle aussi, toute idée d'ignorance.

Une troisième manière d'entendre la question de Marie serait de dire qu'elle connaissait, il est vrai, le mystère annoncé par Isaïe dans la célèbre prophétie de la vierge mère, mais sans comprendre encore, au moins d'une manière certaine, que l'Emmanuel annoncé par le prophète était le fils qu'elle-même devait concevoir. De là son interrogation : comment cela se fera-t-il : car je ne connais pas d'homme ? Cette dernière solution, pas plus que les deux précédentes, ne suppose l'ignorance ou l'oubli de l'oracle d'Isaïe; tout au plus accorde-t-elle une certaine hésitation de Marie sur la réalisation qui doit s'en faire en elle; et cette hésitation d'un instant n'est pas en désaccord avec la dignité de la future Mère de Dieu; car elle sert à faire briller d'un plus vif éclat sa foi parfaite et son incomparable amour pour la sainte virginité.

CHAPITRE IV

Absence de tout péché dans la Mère de Dieu. — Ce que la foi nous enseigne. — Explications données par les théologiens; — et comment, au fond, les principaux maîtres s'accordent dans l'interprétation de ce privilège.

I. — S'il a plu à Dieu de faire cette merveille en Marie qu'elle vint au monde immaculée, pendant que la contagion du péché souillait tous les fils d'Adam à leur première entrée dans la vie, ce n'est pas assurément pour qu'elle contractât par ses actes propres aucune tache personnelle. En Marie, jamais de péché. Voilà son privilège très spécial (1). Alors que tous les Saints et Saintes, interrogés pendant leur vie mortelle s'ils étaient sans péché, auraient dû répondre d'une commune voix : Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous trompons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous (2); Marie, quelle que soit son humilité, n'aurait pu s'unir à cet universel aveu. « C'est qu'elle fait nécessairement exception, quand il est question de péché, et *cela pour l'honneur de son Fils* » (3).

Il serait inutile et fastidieux de relater ici les témoignages de cette incomparable pureté d'âme, puisque

(1) Concil. Trid., sess. 6, can. 23.

(2) I Joan., I, 8.

(3) S. August., *de Natura et grat.*, c. 36, n. 42. P. L. XLIV, 267.